

## **Valorisation des plastiques agricoles usagés**

Dans le cadre d'une agriculture responsable, nous proposons à nos adhérents un service de recyclage de plastique agricole usagers (FAU). Nous participons à la filière nationale volontaire organisée par le Comité de plastique agricole (CPA) en partenariat avec ADIVALOR.



Afin de valoriser le travail réalisé par les adhérents ainsi que les équipes ARTERRIS, nous avons signé la charte 100 % APE. Elle assure que nous n'utilisons que des plastiques recyclables et que nous mettons tout en œuvre pour la valorisation des ces FAU. Ainsi nous contribuons à une agriculture écologiquement responsable et une économie circulaire réduisant ainsi fortement notre empreinte carbone.

ARTERRIS est la première coopérative en France à s'être engagée, entraînant ainsi dans son sillage d'autres coopératives également engagées dans cette démarche responsable.